

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 49

Artikel: Aurons-nous le tir fédéral en 1869 ?...
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Aurons-nous le tir fédéral en 1869?...

Déjà trente ans se sont écoulés depuis cette fête magnifique qui apporta dans notre ville une animation qu'elle n'avait jamais eue. C'était le tir fédéral de 1836, auquel des Confédérés de toutes les parties de la Suisse vinrent prendre part.

Cette fête de la Société suisse des carabiniers se célébrait alors pour la huitième fois; elle avait eu lieu en 1824, à Aarau, où elle fut fondée; puis à Bâle, en 1827; à Genève, en 1828; à Fribourg, en 1829; à Berne, en 1830; à Lucerne, en 1832, et à Zurich en 1834.

De longs préparatifs, un entrain extraordinaire, un dévouement général de la population avaient transformé Lausanne. La belle place de Beaulieu présentait sur son plateau incliné de nombreuses constructions où le zèle et le bon goût n'avaient rien épargné.

A l'extrémité occidentale, un stand de 450 pieds de long sur 40 de large, pouvait suffire à plus de 1500 tireurs. Au centre de la place, apparaissait comme un bijou le charmant pavillon des prix abritant une pyramide à huit pans toute resplendissante d'argenterie et surmontée du buste de Guillaume-Tell. Plus bas se trouvait un café d'architecture élégante, avec étage et galeries d'où l'on pouvait jouir du superbe panorama du lac et des Alpes. Enfin, à l'ouest de ce café s'élevait la grande cantine (300 pieds de long sur 80 de large), admirable par sa charpente à la fois simple et hardie.

C'était le 3 juillet. L'ouverture de la fête fut grandiose et solennelle. Le soleil s'était levé radieux; le ciel était pur, tous les cœurs joyeux et animés de cet amour fraternel et patriotique qui fait le succès de toutes nos réjouissances nationales.

Montbenon est désigné comme lieu de rendez-vous. A dix heures, l'arrivée du comité central de Zurich est saluée par 22 coups de canon répétés par la batterie de Beaulieu; les tambours battent aux champs, les musiques jouent et les nombreuses bannières présentes s'inclinent devant la bannière fédérale.

A midi le cortège, composé d'environ 3000 personnes, se met en marche pour se rendre à Beaulieu et traverse la ville au milieu d'une foule immense et enthousiaste; il n'est pas une fenêtre qui n'ait son triple rang de spectateurs. Arrivé sur la place du tir, le cortège se forme en carré pour assister à la remise des pouvoirs du Comité central de Zurich.

Après avoir reçu la bannière fédérale des mains du

bourgmestre Hess, M. Druey, président du Comité central vaudois, prononça un de ces discours comme il savait les faire, pleins d'éloquence, de chaleur, d'énergie et de profondeur d'idées.

Nous ne pouvons résister au désir d'en extraire ce beau passage :

Confédérés, contemplez cette bannière. N'est-elle pas l'emblème de tout ce qui est cher à la patrie? Ne représente-t-elle pas son passé, son présent, son avenir? Ce fond rouge nous rappelle que c'est en versant leur sang héroïque sur maints champs de bataille que nos pères ont conquis la liberté de la Confédération....

Ce blanc, qui est la réunion de toutes les couleurs, signifie que les bannières si diverses des Suisses se fondent, s'unissent, dans une seule et même bannière, celle de la Confédération, de la patrie. C'est tous pour un, un pour tous.

Mais au milieu de nos fêtes, de nos joies, au milieu de la prospérité dont nous jouissons, cette croix empreinte sur notre bannière ne doit pas nous laisser oublier que la souffrance et l'épreuve font grandir les peuples aussi bien que les individus et les partis, parce que la souffrance et l'épreuve épurent les sentiments, relèvent le courage, ennoblissent le caractère, retrempe l'âme.

En marquant la croix sur sa bannière, le peuple suisse professe à la face du monde entier qu'il est religieux et chrétien. Ah! Confédérés, dans les temps difficiles, dans les mauvais jours, au moment du danger, où puiser la puissance et la force si ce n'est à la source divine?

Le tir fédéral de 1836 eut une entière réussite; une franche gaité, un entrain fraternel et cordial lui donnèrent une vive animation. La foule des tireurs et des spectateurs, sans cesse renouvelée, fut considérable du commencement à la fin, et Lausanne resta longtemps sous l'émotion de ces journées dont tant de Confédérés remportèrent de si chers souvenirs.

Mais il y a trente ans de cela; le tir fédéral s'est célébré treize fois depuis dans différents cantons, et l'on se demande maintenant si le tour de Lausanne ne reviendra pas bientôt. Aussi la Société des carabiniers de Lausanne, préoccupée de cette idée, a sondé les vœux de la population, et, ne rencontrant partout qu'un même désir, celui de voir réaliser ce projet, elle a chargé son Comité d'examiner si, dans le cas où Lausanne était désignée pour le tir de 1869, elle serait à même de fournir un emplacement convenable et une organisation capable de mener à bien l'entreprise de cette grande fête pour qu'elle soit digne de ses aînées et de nos Confédérés.

Au printemps de 1866, le comité de la Société des carabiniers de Lausanne, chargé de cette mission, se transporta sur le beau plateau de Malley, mesura le terrain et ne tarda pas à obtenir du propriétaire la

promesse qu'il louerait cette partie de son domaine, cas échéant.

En outre, un banquier de Lausanne a bien voulu promettre son concours en consentant à se charger, au besoin, de la tâche lourde et difficile de caissier du tir.

Le plateau de Malley, qui s'étend dès la ferme de ce nom à la Tuilerie de Renens, serait un endroit des mieux appropriés au but qu'on se propose. Non loin de la ville, traversé par la grande route, rapproché de la voie ferrée, qui pourrait avoir là une gare provisoire, ombragé par des arbres d'une magnifique végétation, bordé au midi par une crête d'où l'on peut contempler presque tout le bassin du Léman, cet endroit ne le céderait en rien à notre belle place de Beau-lieu, devenue insuffisante aux tirs fédéraux d'aujourd'hui.

Au tir cantonal d'Yverdon, la Société des carabiniers de Lausanne a, en conséquence, soumis son projet à l'assemblée générale de la Société des carabiniers vaudois, qui l'a approuvé à l'unanimité et chargé son comité de demander, pour Lausanne, à l'assemblée générale à Schwytz, le tir fédéral de 1869.

Si les vœux de nos tireurs se réalisent, chacun sait combien une pareille entreprise leur coûtera d'efforts et de dévouement, et combien le concours de la population lausannoise leur sera nécessaire. Puissent-ils, lorsque le moment sera venu, rencontrer partout de l'appui et de nombreuses sympathies!

L. M.

Réflexions d'un esprit désintéressé.

Un de mes amis, fort habile chasseur, possède un chien d'une intelligence remarquable. Cet animal est dressé à exécuter quantité de jolis tours; parfois son maître lui met sur le nez un morceau de sucre que le chien ne doit absorber qu'au commandement de : trois! Or, un beau jour, le maître avait prononcé solennellement : une! deux! lorsqu'il fut appelé au dehors pour une affaire importante. Quand il revint, une heure plus tard, le chien était toujours immobile, avec le sucre sur le nez. Il n'avait pas osé y toucher, de crainte de fâcher son maître.

Ce préambule, en forme d'apologue, m'amène directement à la question du théâtre. J'ai, ainsi que beaucoup d'autres, le morceau de sucre sur le nez, et j'attends patiemment le mot sacramentel : trois!

Je sais bien que, dans le secret de son cabinet, maint architecte élabore maint projet plus ou moins réussi. Cependant je ne vois que des *plans fort beaux sur le papier*, et cela ne me satisfait qu'à moitié. Il y a, semble-t-il, des obstacles immenses, insurmontables, qui entravent cette entreprise. Examinons-les un peu ensemble, ami lecteur.

Une partie notable de la population lausannoise ne veut pas de théâtre. Et pourquoi? C'est, disent ces gens timorés, qu'un théâtre est un foyer de démoralisation, une sentine de corruption qui empesteraient notre modeste capitale.

Nous admettons volontiers que le théâtre n'exerce pas sur les mœurs une très heureuse influence.

Le théâtre ne fera pas
Ce que les sermons n'ont pu faire.

Cela est bien sûr; aussi ne faut-il pas lui demander d'améliorer une population. Mais le théâtre ne serait-il point nécessaire pour répondre à l'un des besoins les plus puissants de l'âme humaine? Chaque homme, quelle que soit sa position, a une certaine dose d'imagination, et même certains goûts littéraires. Or, le théâtre est le seul moyen de satisfaire ces aspirations légitimes.

Les riches, les hommes instruits peuvent user d'une infinité de ressources qui sont constamment à leur portée. Il y a des cours publics, des séances publiques, des concerts, des livres, tout autant d'aliments pour l'imagination et pour le cœur. Le pauvre, l'ouvrier est privé de ces jouissances coûteuses; le théâtre est le seul endroit où il puisse entendre parler correctement sa langue, où il puisse vivre d'une existence plus intellectuelle et plus artistique. Croit-on, peut-être, qu'en lui refusant ce plaisir, on le rendra plus pieux, plus moral, plus chrétien? C'est une erreur grossière, condamnée en théorie et en pratique.

En effet, si l'on comprime l'une des facultés de l'âme, si l'on s'applique à détruire en l'homme l'image de Dieu, il en résulte fatalement un désordre, un manque d'équilibre. Bien plus, si l'on ne donne pas un aliment à chaque aspiration de l'âme, cette aspiration, qui voudra absolument trouver un objet, se portera, faute de mieux, sur les jouissances matérielles et grossières. Et si l'on réfléchit qu'une grande partie des classes ouvrières n'a pas d'autre éducation littéraire que le théâtre, on se convaincra bientôt que l'absence de ce divertissement est nuisible à la moralité.

En vain l'on voudrait combler la lacune à l'aide de cours publics; ils sont un palliatif et non pas un remède; ils s'adressent presque uniquement à l'intelligence, et c'est surtout le cœur qui demande à être satisfait. Et pensez-vous vraiment, vous, lecteurs austères, que la moralité ait gagné à Lausanne depuis l'abolition du théâtre? Ceux qui le fréquentaient jadis n'y vont plus, c'est vrai; mais ils hantent les cafés que le dernier numéro du *Conteur* a si judicieusement flétris, mais ils remplissent les Trois-Suisses et le Casino.

Au lieu de pièces à équivoques, ils entendent des chansons grivoises; au lieu d'actrices, ils contemplent des dames fort décolletées, et cultivent en même temps Vénus et Bacchus.

C'est ainsi que, pour éviter un mal, on est tombé dans un mal pire encore; disons-le bien hautement; car nul n'osera nous contredire. Un théâtre, avec les plus mauvaises pièces possibles, est bien préférable à l'état de choses actuel.

Dans un numéro prochain, nous nous occuperons spécialement des obstacles matériels qui empêchent la construction d'un théâtre.

J. B.

Dommartin, 27 octobre 1866.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

On m'a communiqué hier un numéro de votre journal, celui du 29 septembre dernier, qui renferme un article intitulé : « Un pasteur de campagne. » J'ai toujours lu votre journal avec plaisir, plusieurs fois, bien souvent même, j'y ai admiré dans vos articles